

PV de la réunion balisage du 14 janvier 2025

Présents : Syras Guy, Musq Muriel, Coulongeate Michel, Claverie Joel, Vigneaud Alain, Bouyer Yvette, Delors Ghislaine, Rodriguez Jean-Louis, Péretti Philippe, Arsicaud Valérie, Solana Jocelyne et Bouyer Jean-Claude

Excusés : Bedochaud Sylvie et Serge, Chennevière Jean-François, Frizon Fabrice, Artaud Patrick, Arsicaud Dominique, Huc Philippe.

Ouverture de la réunion à 15 h.

Présentation aux nouveaux en quoi consiste notre travail.

- Notre secteur de balisage : entretien d'une partie du GR 360 dans le sud du département et de 2 GR de Pays (boucle des marrons et de Sousmoulins à Montendre)
- Nos moyens de balisage (autocollants, peinture, plaquette selon les supports).
- Notre association pratique le balisage associatif et le balisage officiel. Jean-Claude explique la différence.

16 baliseurs « officiels » à Par Monts et par Vaux

Ils ont fait la formation de baliseur. Chaque année, ils sont déclarés au comité départemental qui demande pour chacun une carte de baliseur à la fédération. Chaque baliseur officiel reçoit cette carte de baliseur de la même manière que la licence. Elle est valable un an.

Suit une lettre de mission qui indique la durée et le secteur à baliser.

Les 16 baliseurs officiels de Par Monts et par Vaux :

Arsicaud Valérie et Dominique, Bedochaud Sylvie et Serge, Bernard Daniel, Bouyer Yvette et Jean-Claude, Chennevière Jean-François, Claverie Joël, Coulongeate Michel, Delors Ghislaine, Frizon Fabrice, Musq Muriel, Solana Jocelyne, Trotin Chantal et Vigneaud Alain.

Présentation de la fiche « Valorisation du bénévolat et Remboursement de frais » → comment la remplir avec notamment la déclaration des km parcourus et le temps passé sur le terrain.

Il a été convenu que nous allons mettre sur certaines portions du GR, 2 baliseurs officiels :

- Du Chay à Fleurant : Chenevière Jean-François et Vigneaud Alain
- De la Seugne (Mérignac/Sousmoulins) au Moulin de Millons : Frizon Fabrice et Coulongeate Michel
- GRP Boucle des marrons : Arsicaud Valérie et Dominique et Trotin Chantal
Éventuellement à modifier et à compléter...

De nombreuses actions ont eu lieu dont :



- remise en état du grand piquet « Guy Brodut » au dolmen de la Pierre Folle



- sécurisation du petit pont de pierre au gué de Peuchauvet sur la Seugne. *Contact du maire de Châtenet pour accord.*

Balisage associatif

En 2024, 2 journées de balisage associatif se sont tenues :

- le 11 avril pour une distance cumulée de 545 km et temps de présence cumulé de 147 heures. 9 groupes au départ de 9 secteurs,
- le 2 juin pour une distance cumulée de 418 km et temps de présence de 84 heures, 7 groupes constitués.

En 2025, les jours retenus sont

- Jeudi 24 avril 2025
 - Dimanche 22 juin 2025
- une fiche d'inscription à ces journées sera envoyée à tous les adhérents de Par Monts et par Vaux avec les documents du 2ème trimestre.

Modifications du GR 360

En 2024, aucune modification.

En 2025, deux modifications prévues :

- à Léoville
- à St Martin d'Ary/Montguyon

Le Frankton

L'opération Frankton est une opération militaire de la 2ème guerre mondiale menée par 10 hommes d'une unité de commandos britanniques en décembre 1942.

Mise à l'eau de 5 kayaks (2 hommes par kayak) au large de l'estuaire de la Gironde dont le but est de couler des navires allemands basés dans le port de Bordeaux par la pose de mines aimantées sur la coque des navires.

Ce fut un succès mais 8 des dix y perdront la vie. Seul, 2 réussirent à rejoindre à pied Ruffec en Charente, lieu prévu pour être pris en charge pour un retour en Grande-Bretagne .

Un chemin de mémoire a été tracé de Saint Genès de Blaye (lieu de leur accostage) à Ruffec (lieu de leur prise en charge).

Ce chemin de mémoire traverse 3 départements : la Gironde, la Charente-Maritime et la Charente.

En Charente-Maritime, il arrive à Soumèras (limite Montendre) puis rejoint Rouffignac, Tugéras, Fontaines d'Ozillac, Mortiers, St Maigrin et rejoint la Charente au-lieu-dit chez Genty.

L'itinéraire situé en Charente-Maritime a une longueur d'environ 37 km.

Le balisage est calqué sur celui des GR mais en blanc et vert.

L'itinéraire emprunte des tronçons de GR 360 qui ne seront pas re-balisés et resteront en blanc et rouge.

Il y aura donc une succession de tronçons blanc-vert et blanc-rouge.

Il sera balisé par des baliseurs officiels (Bedochaud Sylvie et Serge, Delors Ghislaine, Bouyer Jean-Claude et Solana Jocelyne).

Formation balisage

En 2024, 2 formations ont été organisées par le comité départemental. **5 adhérents de PMPV ont participé à cette formation. Rectificatif par rapport à ce que Jean-Claude a dit lors de la réunion ! Mea culpa !**

En 2025, 2 stages sont proposés à Saintes

→ 13 et 14 février 2025

→ 25 et 26 septembre 2025

Inscription de Jean-Louis Rodriguez et Philippe Péretti à la formation des baliseurs du 13 et 14 février 2025 à Saintes.

Infos diverses

Comité départemental de randonnée pédestre

Participation à la Commission Départementale Sentiers et Itinéraires (CDSI) à Saintes, 2 réunions par an :

- en 2024 → 5 mars 2024 et 8 octobre 2024
- en 2025 → 4 mars 2025 et en octobre 2025

Administratif, communication

Déclaration en début d'année des baliseurs officiels au comité départemental pour envoi de la carte de baliseur.

Ensuite, préparation des lettres de mission et envoi à chaque baliseur. Envoi de toutes ces lettres de mission au comité départemental.

Récupération des fiches de valorisation du bénévolat et frais de déplacement et envoi au comité départemental de randonnée.

Ces fiches nous permettent de faire le bilan de l'année : nombre d'heures de bénévolat et le nombre de km parcourus. pour déterminer les frais de déplacement.

Envoi information date de réunion des baliseurs à Dominique Noblet, président de la CDSI.

Relation avec le comité départemental, avec les collectivités locales, les offices de tourisme, avec les baliseurs, PMPV, des riverains du GR...

Chaque modification du GR est signalée au comité départemental (accord donné auparavant) qui l'envoie à la FFRandonnée qui l'enregistre dans sa base de données et l'a transmet à l'IGN pour modification des futures cartes.

Répondre aux demandes de la CDSI,...

Frais remboursés (pour le déplacement, l'achat de matériel, ...)

Pour le balisage associatif, remboursement global fait à l'association.

Pour le baliseur officiel, en dehors du balisage associatif, remboursement directement sur votre compte en banque par la trésorière du comité départemental de randonnée pédestre.

Commande matériel

Commande d'adhésifs, d'un pot de peinture blanche...

Pinceaux : aucune demande au cours de la réunion.

Site internet de FFRandonnée

Comment avoir accès à son compte personnel pour éventuellement récupérer sa licence, sa carte de baliseur... ?

Comment avoir accès aux formations proposées par la FFRandonnée ?

Fin de la réunion à 17h15.

Jocelyne Solana

Jean-Claude Bouyer